CONDITIONS :

PRIX DES ABONNEMENTS PAYABLES mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra renoncer à son abonnement n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	23 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	23 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	23 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	23 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	23 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	23 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
23 Janvier,	15 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	23 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 800 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre & de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR BORDEAUX.

La barque, fine voilière, BALLOCHAN, capitaine Duroux, pouvant recevoir 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 36, ou à

23 mars JOHN HAGAN & Co.

A FRETER.

Le brick de première classe, PANAMA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Knox, de 250 tonneaux. S'adresser à

31 mars J. OGDEN & CO.

POUR TAMPICO.—La goélette EMPEROR, capitaine J. J. Nartigue, partira lundi ou mardi prochain, si le vent et le temps le permettent. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

NARTIGUES & DESBOIS,
21 mars—5 Rue de Chartres.

POUR LE HAVRE.—(positivement le 10 avril.)

Le beau navire PETIT LOUIS, capitaine Le Breton, a besoin de 100 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à JULES LEBLANC,

19 mars rue Royale, No. 103.

POUR LE HAVRE,

Le navire CREOLE, doublé et chevillé en cuivre, (appartenant à l'ancienne ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York) capitaine Page, est attendu ici de N.-York vers le 25 de ce mois. Une grande partie de son chargement étant engagée, il partira vers le 15 du mois prochain, au jour que détermineront les passagers. Les emménagemens de ce navire sont si bien connus qu'il est inutile d'en faire mention. On peut recevoir 50 passagers, et ils peuvent être traités d'une manière convenable. Pour passage, s'adresser à

18 mars JOHN HAGAN & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire français de première classe ZILIA, capit. G. Lavallée, ayant tout son fret engagé, prendra des passagers, ce navire a une belle dunette qui offre des logements agreables aux passagers qui seront parfaitement bien traités par le capitaine Lavallée, s'adresser au capitaine, ou à

13 mars—3m J. et L. GARNIER.

POUR NEW-YORK.

Le brick doublé et chevillé en cuivre, SHAMROCK, capit: Saml. Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à

9 mars L. OGDEN & Co.

AFRETER OU A LOUER.

Le brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 150 tonneaux, s'adresser à

6 mars J. OGDEN & CO.

POUR TAMPICO.

La goélette ANNETTE, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à J. DUHART,

6 mars. rue Royale, No. 10.

A VENDRE—La goélette pilot-boat EAGLE, du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à HARRISON, BROWN & CO.

5 fév. Rue Royale, No. 117.

POUR BALTIMORE.

La goélette fine voilière SANTA-ANNA, capitaine Fooks, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HARRISON, BROWN & Co.

16 mars rue Royale, No. 117.

A VENDRE par THEODORE NICOLET & CO, en débarquement du navire ZILIA, de Bordeaux, les marchandises ci-après ayant droit au drawback.

16 barriques vin vieux de Médoc, 434 caisses vin rouge de St. Estèphe, St. Julien et St. Seurin; 100 paniers vin de Champagne; 400 do. huile; 50 barils eau-de-vie blanche; 25 demi-barils vinaigre blanc; do. 25 tierçons; 16 balles amandes; 31 caisses prunes Dentes; 3 futailles fil à voile ; 10 caisses parfumeries; 1 caisse fleurs artificielles; 3 caisses serrures; 1 caisses bleptine; 1 caisse mouchoirs 3-4; 2 do. do. assortis; 1 do. mouchoirs batiste et chemises batiste; 1 balles chemises de toile; 1 caisse coutil gris; 1 caisse linge de table damassé ; 2 balles gingames, do. 1 caisse; 1 balle linge de table de Bearn; 2 caisses bas de soie et gants; 1 do. ; 2 caisses mouchoirs, shalls, et écharpes; 1 balles Canevas fil ; 2 caisses mérinos, alepines et mouchoirs; 1 caisse soie à coudre, s'adresser à

THEOD. NICOLET, on sa
21 mars. magasin, No. 51, rue Toulouse.

AU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE, Nos 239.

RÉCU par le Bolivar, et à vendre en gros et en détail, un assortiment général de PARFUMERIES des maisons Demarson & Guelaude, de Paris.

Un nomenclature des objets contenus dans ce magasin serait trop longue et trop fastidieuse pour être répétée; le titre de l'établissement doit suffire pour en donner une idée. Le soussigné se borne à inviter messieurs les consommateurs et marchands à venir prendre connaissance de son catalogue et faire que l'on trouvera chez lui en toutes saisons, et dans les meilleures qualités, tout ce que la parfumerie offre d'utile et d'agréable.

L. EVEN.

VIN DE CHAMPAGNE.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Petit-Louis, et offrent à vendre 60 paniers de Champagne de la première marque. E. JOUNO & CO.

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et Commune. 22 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, donné ce jour la paroisse de Jefferson, il sera vendu lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendante de la succession de feu Balthazar Duroux, savoir :

1°. UN LOT DE TERRE situé dans la ville de la Nelle.-Orléans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 24 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. DEUX TERRAINS situés au faubourg Lacourse, rue Tchoupitoulas ou ancienne de la Veille Levée, dans l'ilet numéro 9, dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le numéro 1, a 70 pieds de face et a de forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parcequ'il traverse ce ilet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans, fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau de feu Michel de De Armas, notaire public, par acte passé le 22 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. UN TERRAIN situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Damarché, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public. 27 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 20 avril prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse d'Iberville, en date du 9 mars courant, les esclaves suivans dépendant de la succession de feu Dominique de Verbois :

DALILA, négresse borgne, âgée de 60 ans.
JUSTINE, négresse de 25 ans, domestique de maison et bonne couturière.
JOE, nègre âgé de 15 ans.
PAUL SMITH, nègre de 17 ans.
BILLY, nègre de 17 ans.
SUCKY, négresse de 55 ans, bonne blanchisseuse.
EDY, de 30 ans, bonne négresse de champ.
SILLY, négresse de 14 ans, bonne couturière.
JOHN, nègre de 22 ans, charretier.
HARRIS, nègre de 22 ans, charretier.
JUPITER, nègre de 23 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
RANDALL, nègre de 25 ans, bon charretier.
MOSES, nègre de 22 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
CHARLES, nègre de 26 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
BOBOIS, nègre de 35 ans, scieur et laboureur, adonné à la poison.
MARY, mulâtresse de 17 ans, bonne domestique de maison, bonne cuisinière et couturière.
ALINE, mulâtresse orpheline, âgée de 4 ans.
JUDITH, négresse de 22 ans, bonne cuisinière, avec son enfant, âgée de 4 mois.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets, par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais des acquéreurs. 13 mars.

PAR TRICOU & CONONGE.

IL sera vendu, samedi, 20 avril prochain, à la bourse d'Hewlett, à midi,

UNE HABITATION SUCRERIE,

située dans la paroisse Ste. Marie, en cet état, près de la ville de Franklin. Cette terre traversée du nord au sud par le bayou Tèche, mesure, du côté occidental dudit bayou, 11 arpents un quart de face, sur 40 arpents de profondeur, plus la double concession de 169 25-100 arpents de superficie, et, du côté oriental, 10 arpents de face sur 18 de profondeur; elle s'élargit de l'Est à l'Ouest, et se rétrécit de l'Ouest à l'Est dudit bayou, d'environ sept degrés; il y a dans la partie Ouest de cette habitation, plus de 300 arpens défrichés et en état de clôture, dont 115 sont plantés en cannes, et 80 en maïs; il s'y trouve en outre une sucrerie en briques, un moulin de la force de 30 chevaux, une purgerie en bon état, et capable de contenir 200 boucants de sucre; une bonne maison pour économe, un magasin en bois pour maïs, écuries, cabanes à nègres, etc.

Le propriétaire se réserve tous les plants de cannes, mais il sera cependant tenu d'envendre à l'acquéreur telle quantité dont celui-ci pourra avoir besoin.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messieurs A. Fisk, Watt & co.

Conditions—un, deux, et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquereur. 12 mars

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu, samedi, 6 avril prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, l'esclave FANNY, depuis son bas âge dans le pays, âgée d'environ 20 ans; bonne cuisinière et bonne blanchisseuse et repasseuse, s'étant absentée quelquefois, mais garantie de tous autres vices et maladies.

Cette esclave fait partie des biens de la succession de feu dame veuve Christoval de Armas, et n'avait pu être vendue à la vente desdits biens qui a eu lieu en février dernier. Payable à 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 7 mars—5, 1pa.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 avril, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, la montre et les esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu Isidore Roche.

1 MONTRE D'OR ET DES ESCLAVES, savoir:

ELIZA, négresse créole âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et bon sujet.
FELICITE, négresse âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
NELLY, négresse américaine, agée d'environ 20 ans et son enfant nommé Jaru, mulâtre âgé de 2 ans.
NANINE, négresse créole, âgée de 10 ans.
HENRIETTE, négresse orpheline, âgée de 7 ans.
JEAN-LOUIS, nègre créole, âgé d'environ 50 ans, bon tonnelier et laboureur, maladif.
BAPTISTE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, ayant une rupture.
ISAAC, nègre créole âgé de 20 ans, cocher et vacher.

Conditions : La montre comptant, les esclaves à 1 et 2 ans de termes, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le vendredi 19 Avril, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, en date du 13 de ce mois, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, négre âgé de soixante cinq ans, cuisinier.
PELAGIE, négresse âgé de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse, maladive.
ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtemps marchande de légumes sur la levée, avec sa fille
LOUISE, âgée de cinq ans.
AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.
SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.
WINNEY, mulâtresse de trente deux ans, blanchisseuse, un peu couturière.
HELOÏSE, mulatresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, VALCOUR, âgé de neuf ans, et COLIN, âgé de sept ans.
THEODULE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloïse, bon cigarrier.
PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.
UN TERRAIN situé rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, ayant soixante pieds de face du côté Nord-Ouest de la dite rue, sur cent cinquante pieds de profondeur; ensemble la maison principale, cuisines et autres améliorations.
UN AUTRE TERRAIN, situé à l'encoignure Dauphine et Ursuline, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur cent vingt de profondeur à la rue des Ursulines; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.
UN TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant quarante deux pieds de face au côté Nord-Ouest de la dite rue, sur quatre vingt trois pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Les propriétés payables à 1 et 2 ans—Les esclaves en quart comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les banquettes en face des propriétés, qui sont en carrestones, et le pavage, aux frais des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlil Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 mars—22, 4m.

CE QU'ON A JAMAIS VU DE PLUS HEUREUX, A LA NELLE. ORLEANS!!!

3 9 56 GROS LOT DE $12,000 ET
3 9 57 GROS LOT DE $10,000

furent tous deux achetés à mon bureau de la loterie du Chemin Public, classe No. 22, et ont été payés. Pour preuve de ce fait je renvoye les incrédules au directeur.

Cela prouve deux choses: la première que Ayers est un homme heureux, la seconde qu'il paye à présentation les billets gagnants. Il y aura des tirages de loterie tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pendant la saison.

LES GROS LOTS SERONT DE
$20,000 $16,000 $12,000 $10,000

Billet $4, demi-billet $2, quart de billet $1 ; toujours en vente en abondance chez le fortuné AYERS,
Vieille Levée, No. 40, près les Magasins Bleus.
☞ N'oubliez pas le No. 40. 1 mars—☞

CARTES SUR ROULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des CARTES américaines, fortement colorées, sur rouleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement montée. S. S. SYLVESTER.

25 fév rue du Camp, No. 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 28 du courant, à midi, au café de la Bourse, il sera vendu, 4 terrains de valeur, situés dans le faubourg Delor, sur les rues de la Nlle.-Levée et Tchoupitoulas entre Ganny et Sesette.

Le lot No. 1, sur la rue de la Levée, mesure 23 pieds 8 pouces de face, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.

Le No. 2, attenant au No. 1, est des mêmes dimensions.

Le No. 3, attenant au No. 2, a 23 pieds 8 1-2 pouces de face sur la rue de la Levée, et environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No. 4, a 34 pieds 8 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas et 191 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et en attenant aux Nos. 2 et 3 par derrière.

Le plan de la propriété sera exposé au café de la Bourse, donnant une description plus exacte des dits lots.

Conditions : 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 mars

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI 5 avril, à midi, il sera vendu à la bourse HUIT TERRAINS de valeur avec les améliorations qui sont dessus, situés dans le nouveau faubourg Marigny, faisant face au chemin à coulisses, ilet No. 64, conformément au plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer.

Le LOT No. 1, forme l'encoignure des rues Célestine et Champs Elysées, fait face au chemin à coulisses, où il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces sur la rue Célestine.

Le LOT No. 2, attenant au No. 1, a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Les LOTS Nos. 5, 6, 7 et 8, attenant l'un à l'autre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur le chemin à coulisses et 127 pieds 10 pouces de profondeur ; le lot No. 8 formant l'encoignure et ayant face sur le chemin à coulisses.

Le LOT No. 3, ayant 60 pieds de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, avec une grande bâtisse de 40 pieds de face sur 45 de profondeur. Ladite maison est construite des meilleurs matériaux et dans le style le plus élégant, elle se compose d'un large portique et d'un vestibule, une galerie et 2 cabinets, une grande citerne joignant la maison et un beau puits en pierre dans la cour ; une cuisine de 30 pieds sur 15—la cuisine est composée de deux appartemens, un pour la cuisine et l'autre pour chambre de domestique.

Le LOT No. 4, ayant 77 pieds 10 pouces 6 lignes, fait face au chemin à coulisses et a une profondeur de 127 pieds 10 pouces; il y a sur ledit lot une maison neuve de maître, de 36 pieds sur 45; elle est bâtie des meilleurs matériaux et fort élégamment,—elle consiste en une galerie sur le devant, un passage au milieu avec deux chambres de chaque côté et une grande salle à manger par derrière. Ladite maison est bâtie pour l'usage d'une famille nombreuse; il y a une grande citerne attenant à la maison, un beau puits en pierre, une cuisine de 39 pieds sur 12 divisée en trois appartemens, un pour cuisine, et les deux autres pour chambres de domestique; une écurie de 70 pieds sur 12, composée d'une remise et d'une étable; la devanture de la maison est pavée en coquilles. Cette propriété est assurée pour un an à partir du 17 novembre 1832; un plan des bâtisses ci-dessus désignées sera exposé à la bourse le jour de la vente.

Conditions:—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs 18 mars—171

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimerie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 6 mars

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu, samedi, 30 du courant, à midi, à la Bourse, pour compte des héritiers de Joel Foster,—Nancy, 35 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Charlotte, 16 ans, gardienne d'enfans ; Rachel, 30 ans, laboureur ; Jacob, 44 ans, domestique et briquetier—tous acclimatés. Conditions—6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour compte des héritiers de feu McDowell, décédé, il sera vendu samedi 13 avril au café Hewlett, à midi,

Une maison et Lot, situés rue St. Thomas, dans le faubourg Saulet, la maison a face sur la propriété occupée par J. Reynolds, et mesure 30 pieds sur 120 de profondeur, mesure anglaise; la maison a deux étages, et est en briques.

Conditions—L'acheteur se chargera du paiement de la moitié de trois billets, chacun de $500 à l'ordre de John Green, et payable à 2, 3 et 4 ans, depuis le 26 septembre 1832, et pour la balance du prix d'achat des billets endossés à satisfaction à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant W. Christy, not. pub. aux frais de l'acheteur. 16 mars

CALLIGRAPHIE.

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écritures, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au dessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des rapides progrès de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le système de Carstair, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès rapides, si non sans exemple, qu'ils ont faits.

D'après les specimens que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup supérieure à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture lisible, élégante, rapide et de bon goût est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de ce système qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. G. Maenhaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières.

JOHN C. YOUNG,
23 mars Président du Collège Central (Kent.)

17 BALLES de Mantas coton brun, 36 pouces, reçues par le Wm. Gray et Elvira, en vente chez

HARRISON, BROWN & Co,
6 mars rue Royale, No. 117.

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature de la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. 6 mars ☞

V. FORTIER & C. FORSTALL, ont formé une société, et continueront le même genre d'affaires, et au même domicile, sous la raison de *Fortier & Forstall.*

FORTIER,
FORSTALL,
6 mars—1m rue Conti, No. 13.

RECEMMENT reçu.—Plusieurs caisses de Confitures de la Havane, par douze flacons bien assortis, et d'une belle grandeur. Aussi, quelques barils de Pâte et Gelée de Goayave, en grandes et petites boîtes, nouvellement reçus et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, No. 21. De plus, vingt damejannes Sirop de Limon, excellentes Liqueurs en cannes, Sirops assortis, Anisette de Bordeaux, Amandes amères, Sucre de la Havane, Dragées assorties, par caisses de 30 liv. et plusieurs autres articles relatifs à son état, qu'il vendra à bon compte.

28 fév A. LACOUTURE.

ACTIONS de la Banque de Cité à vendre par

F. PERRET,
15 mars No. 88 rue Toulouse.

AUJOURD'HUI!!!!!

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES,
HUITIEME CLASSE.

Le tirage aura lieu à l'Hôtel de Bishop, rue de la Commune,
SAMEDI 30 mars, 1833, à six heures.

LE BUREAU DES DIRECTEURS EST NO. 71, RUE DE LA COMMUNE, VIS-A-VIS L'HOTEL BISHOP.

GROS LOTS,

20000 PIASTRES

PROSPECTUS

1	LOT DE		$20,000	$20,000
	"	"	5,000	5,000
	"	"	2,000	2,000
1	"	"	2,000	2,000
1	"	"	1,600	1,600
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,300	1,300
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,100	1,100
10	"	"	1,000	10,000
10	"	"	500	5,000
10	"	"	200	2,000
180	"	"	150	27,000
120	"	"	60	7,000
120	"	"	50	3,500
120	"	"	20	2,400
2,600	"	"	10	26,000
21,240	"	"	5	106,200
25,420	. . .	LOTS—Montant à		$258,500

PRIX DES BILLETS.

Billets entier, $5, demie, $2,50, quarts, $1,25. Livrets de 24 billets ayant tous les numéros mis dans la roue (garantis ne pas tirer moins de 60 piastres, et pouvant tirer les 4 gros lots) coutent 120. Livrets de demis et quarts en proportion.

LAWTON & MEAD,
27 mars Directeurs.

ATTENDU que Louis Bruguière, Shérif de la paroisse St. Bernard, s'est adressé à moi, pour voir annuller un cautionnement de huit mille deux cent quatre piastres et soixante dix cents, par lui souscrit le 14 de Février 1829, en sa qualité de shérif, et comme collecteur des taxes pour l'année 1828, conjointement avec Antoine Bienvenu et Pierre Lacoste, ses cautions; et aussi pour voir annuller et radier les quatre hypothèques suivantes, savoir: La première pour la somme de six mille quatre cent seize piastres, trente trois cents, par lui consentie, comme shérif et collecteur des taxes pour l'année mil huit cent vingt neuf, le 5 de Mai 1830, pardevant Louis T. Caire, notaire public, sur un lot de terre situé à quatre mille plus bas que la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse de St. Bernard, borné à la ligne inférieure, et à la profondeur, par l'habitation de Messrs. Languille frères, et à la ligne supérieure, par la propriété de A. L. Boimare, de la contenance de deux cent pieds face au fleuve, sur mille de profondeur; et sur les quatre esclaves suivans, nommés Melly, Andrews, Lucrèce et Jery.

La seconde pour la somme de six mille cinq cent soixante deux piastres quarante et un cent, par lui consentie le 12 de Janvier 1831, comme shérif et collecteur des taxes de 1830, sur le terrain et les esclaves précités; la troisième pour la somme de cinq mille quatre cent dix piastres et quatre vingt seize cents, par lui consentie, le 5 de Janvier 1832, comme shérif et collecteur des taxes de 1831, sur le terrain et les esclaves précités; et la quatrième pour la somme de cinq mille quatre vingt dix-sept piastres et quatre vingt dix cents par lui consentie, le 10 de Janvier 1833, comme shérif et collecteur des taxes de 1832, sur le terrain et les esclaves précités.

Les présentes ont pour but de prévenir toutes personnes intéressés de déduire par écrit; au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours après la dernière publication des présentes, leurs motifs d'opposition, s'ils en ont, à ce que ledit cautionnement et lesdites hypothèques ne soient radiés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 26 Mars 1833.

[L. S.] (Signé) A. B. ROMAN,
Par le Gouverneur,
G. EUSTIS,
28 mars—30 Secrétaire d'Etat.

COUR DES PREUVES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE DE JEFFERSON.
SUCCESSION DE PIERRE HURTIN.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 11 mars courant, j'exposerai en vente publique, au lieu des séances de la cour (faubourg Lafayette,) jeudi le 25 d'avril prochain, à 11 heures du matin, les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Pierre Hurtin, savoir :

LEAH, négresse âgée d'environ 37 ans, et Mathilda, son enfant âgée d'environ 10 ans.

NAVARRE, de 17 ans; JAC, alias Jacob, de 16; HENRI, de 15 ; MARIE, de 20 ; MATHILDA, de 18 ; HENRY, de 37 ; NEGO, de 40 ; HENRY, de 22 ; ANNA, de 22 ; NED, de 30 ; DELPHINE, orpheline, de 5 ans ; VALERE, de 30; AZIE, de 26; BILLET, (maintenant marron;) CHARLES, de 75; POMONE, de 60; ROSEMOND, de 18 ; ALICK, de 17 ; ELIZA, de 22 ; EZEHIEL, de 22; HANNAH, de 18, et son enfant Kendall ; WASHINGTON, de 17.

Les conditions de la vente sont comme suit :—Les esclaves par famille pour ceux qui sont en famille, moitié comptant, et le reste à un an de crédit : les acquéreurs devront donner des billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Et le jour qui précédera la susdite vente, le 24 avril prochain, il sera aussi vendu, là où demeurait le dit feu Hurtin, ci-devant habitation Mayronne, à l'heure de midi, les animaux et autres effets mobiliers appartenant à la dite succession—Conditions : comptant.

Paroisse de Jefferson, le 15 mars 1833.

18 mars—5 1pa J. M. HARANG—Juge.

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secretaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireraient acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix. GEO. WITNEY,

25 mars Rue de la Douane, No. 21.

BILLET gagant soldés à présentation, tous les lots gagnants des loteries du nord, sous la direction de

YATES & MINTYRE,
Seront payés à vu par S. J. SYLVESTER,
25 mars rue du Camp, No. 16.

GLACES récemment reçues au magasin de meubles, rue de la Douane, No. 21, un joli assortiment de grandes glaces, lesquelles sont offertes en vente à des prix modérés.

25 mars GEO. WITNEY.

TRAITES sur New-York, à vendre par
22 mars F. PERRET, rue Toulouse, No. 88.

EN débarquement du navire Eleanor, de Liverpool; 6 caisses bas bleus; 4 balles brin blanc, et en magasin, toiles ouvrées, toiles d'Irlande, coutils en fil, Bas de coton, bas de soie, toiles écrues à chemises, nankins bleus